Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 25 (1896)

Heft: 6

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

le personnel enseignant par les nombreux et excellents manuels

sortis de sa plume.

Ce ne sont point des livres de lecture tels que nous les concevons en Suisse, livres de lecture et d'instruction à la fois, servant de guide à l'étude de l'histoire nationale, de la géographie et de quelques autres branches; mais ici c'est un choix de textes intéressants, variés, et bien propres à inspirer à l'enfance l'amour du vrai et du bien.

Cependant l'auteur veut que l'on tire parti de ces lectures pour amener l'élève aux exercices d'intelligence et de langue. « Il est encore une excellente pratique qui pourra être employée concurremment avec les autres, lisons-nous dans la préface. Quand le maître aura lu à haute voix le morceau qu'il veut faire étudier (et nous ne saurions trop insister sur la nécessité de cette lecture) quand il en aura remarqué les points essentiels et dégagé la pensée dominante, il fera bien quelquefois d'inviter un de ses élèves à la reproduire de mémoire. Nécessairement il échappera à l'enfant plus d'une inexactitude dans le ton et dans l'expression des idées. Le maître trouvera là l'occasion d'un enseignement fructueux. »

Ainsi l'auteur demande que l'instituteur profite du livre de lecture pour les exercices de langue et il a mille fois raison contre ceux qui voudraient que l'étude du français soit sectionnée, divisée, hâchée en cinq ou six catégories d'exercices indépendants les uns des autres.

R., H

CORRESPONDANCE

A la Rédaction du « Bulletin pédagogique », Fribourg.

Le mercredi 6 mai écoulé, les membres du corps enseignant du Ve arrondissement étaient réunis en Conférence de printemps au Pensionnat de Bulle.

Deux motifs ont engagé M. l'Inspecteur à avancer la date de la réunion : le Introduction du Journal de classe officiel ; 20 Directions

relatives aux examens de gymnastique.

La séance s'ouvre par la prière d'usage, puis il est donné lecture du protocole de la dernière assemblée, qui est approuvé sans observation M. Vesin, instituteur à Bulle, procède à l'appel nominal qui

accuse trois absences justifiées.

- M. le Président exprime d'abord la joie qu'il éprouve de se retrouver au milieu de ses subordonnés, il est heureux surtout de constater qu'il n'y a pas de places vides depuis la dernière conférence; quelques maîtres pourtant ont été éprouvés par le malheur; il leur adresse ses meilleurs sentiments de condoléance; puis, il a hâte d'aborder les tractanda de la séance qui peuvent se résumer comme suit:
- 1º Aperçu général sur le résultat des derniers examens officiels; 2º a) Journal de classe; b) Ordre du jour du semestre d'été; c) Uniformisation du programme officiel pour l'année scolaire 1896-1897; d) Emploi du livre unique.
- 3º Directions relatives aux prochains examens de gymnastique. 4º Leçon d'écriture aux élèves de première année du cours inférieur (ardoise).
 - 5º Société de chant. Cotisation.
 - 6º Divers.

I. Observations générales

a) Vingt écoles ont obtenu la note moyenne l et 2; 50 la note 2 à 2 3/4 et enfin 6 ont obtenu une note inférieure à 3. Les écoles de Bulle ne sont pas comprises dans ce nombre vu que les examens n'ont lieu qu'à la fin de l'année scolaire; b) Les deux branches

encore les plus faibles sont : l'orthographe et l'écriture.

M. le Président cite comme cause de notre infériorité en orthographe : a) Pas assez de sévérité de la part des maîtres dans les excercices de copie faits par les commençants. Plus d'une fois, il a trouvé des fautes dans des copies qu'il a données lui-même dans ses examens; b) Dans les reproductions des leçons de choses, les mots difficiles seront toujours écrits au tableau noir; ne pas obliger l'élève à orthographier au hasard un mot qu'il ne connaît pas; c) Dans l'étude des règles de grammaire, faire bien ressortir l'analogie qu'il y a entre l'orthographe des différentes espèces de mots; d. Trop de maîtres ne savent pas ou ne veulent pas suivre la méthode du livre unique dans l'enseignement de l'orthographe; méthode qui donne les meilleurs résultats dans les classes où elle est bien appliquée; e) Les récapitulations hebdomadaires et mensuelles ne sont pas faites assez régulièrement. Se rappeler souvent que la répétition est l'âme du progrès.

Ecriture: Cette branche n'est pas enseignée méthodiquement; les écritures sont irrégulières; dans le même mot, vous rencontrez des lettres très penchées à côté d'autres qui sont droites; des grosses lettres faisant suite à des petites, etc. M. le Président ne demande pas des calligraphes, mais il estime que nous pouvons tous obtenir des écritures régulières. C'est avec les débutants qu'il faut de la vigilance et de la persévérance; c'est au cours inférieur qu'il faut obtenir une tenue correcte, soit de la plume, soit du cahier, soit du corps. Ce n'est pas dans les cours supérieurs que l'on pourra corriger les habitudes vicieuses contractées dans les premières années. Une leçon pratique est inscrite dans les tractanda de la séance; cette leçon, il faut l'espérer, produira des fruits.

II. Observations spéciales sur les différentes branches du programme

le Leçons de choses: a) Peu et bien, telle doit être la règle à suivre dans ce genre de leçon; b) Les sujets sont tout trouvés dans le syllabaire, dans le livre du premier degré ainsi que dans les tableaux d'histoire sainte. Ne pas prendre des sujets de fantaisie et surtout au-dessus de l'intelligence des élèves. M. le Président indique brièvement la marche à suivre de la leçon. (Le Bulletin a déjà donné plus d'une fois des exemples); c) Le résumé de la leçon sera fait par

écrit, par les élèves de deuxième année.

2º Histoire Sainte: Résultats satisfaisants. a. Au cours inférieur, l'étude se fait exclusivement au moyen des tableaux qui sont à disposition au dépôt central; b) Le cours moyen et le cours supérieur peuvent être réunis; l'étude de la Bible se fera en deux années, d'après les deux divisions établies: l'Ancien Testament sera le programme d'une année et le Nouveau-Testament s'étudiera l'année suivante; c) Quelques écoles conservent la Bible comme livre de lecture au cours moyen; M. le Président ne peut tolérer cette manière de faire; la Bible ne doit être employée que pour l'étude de l'Histoire-Sainte; et les élèves doivent être pourvus du Livre du IIe degré pour les leçons de lecture. Il est bien entendu que des sujets de rédaction peuvent être puisés dans la Bible.

3º Lecture: Progrès sur l'année dernière au point de vue du sens des mots, de la prononciation, de l'aisance avec laquelle on lit.

4º Composition: Sujets en général bien traités soit pour les idées,

soit pour le style.

5º Calcul écrit: Travailler à faire disparaître les notes 3 et 4. Encore pas assez d'ordre dans l'exposé des solutions. A l'avenir tour les travaux se feront directement sur les feuilles comme cela s'est pratiqué cette année.

6º Sciences civiques: Bons résultats. Le livre de lecture est le seul Manuel autorisé pour l'enseignement de ces branches au cours

7º Dessin: Les premiers essais sont bons. La méthode enseignée au cours normal a été bien comprise presque par tous les maîtres. Il est recommandé de bien étudier les directions renfermées dans le Bulletin.

8º Chant: M. l'Inspecteur a été étonné des résultats obtenus dans quelques classes. Les chants mis à l'étude ont été presque partout exécutés d'une manière satisfaisante, plusieurs écoles ont chanté à deux, même à trois voix. Les plaintes formulées par le correspondant

du Coin du Bois n'étaient donc pas fondées!

9º Cahier unique: M. le Président provoque une discussion au sujet du cahier unique; cette encyclopédie n'est pas du tout de son goût; il estime que des exercices de calcul disséminés dans un cahier de français ne disent rien, et voici ce qu'il propose en fait de cahiers à employer: a) Un cahier ordinaire de devoirs qui sera montré aux examens officiels; b) Un cahier de français qui comprendrait des exercices relevés après corrections du maître, ou corrections d'ensemble faites en classe; c) Un cahier pour l'arithmé tique et la géométrie : ce cahier renfermerait des problèmes-typessur les différentes parties que l'on aura étudiées. Ces cahiers seront conservés et consultés avec avantage par les jeunes gens dans la préparation aux examens fédéraux; d) Il y aura, en outre, le cahier pour le dessin et la carthographie. M. le Président termine cette partie des tractanda par la réflexion suivante : « Les corrections faites en classe avec le concours des élèves sont bien plus profitables que celles que le maître peut faire à domicile au dépens de son repos et du temps qu'il pourrait employer à son perfectionnement. » Je n'ai pas besoin d'ajouter que l'auditoire a fait bon accueil à cette inspiration de M. l'Inspecteur, et que chacun en particulier s'est promis de la mettre en pratique.

III. Journal de classe

Le corps enseignant attendait avec impatience l'apparition du Journal de classe officiel; notre curiosité est enfin satisfaite; chaque

maître en reçoit un exemplaire gratuit.

Les dimensions colossales de ce nouveau-né semblent épouvanter et maîtres et maîtresses qui s'interrogent du regard et se demandent si ce volumineux cahier devra se remplir en une seule année. M. le Président ne veut pas nous laisser longtemps dans l'anxiété, et il nous assure que ce premier volume nous servira certainement pour deux années consécutives; puis, en quelques paroles bien trouvées, il nous retrace tous les avantages de ce nouveau registre de classe, qui restera dans les archives de l'école; ce sera un témoin que l'on pourra consulter au besoin et qui parlera toujours en notre faveur. M. Demierre, instituteur à Bulle, donne les directions à suivre pour remplir d'une manière uniforme les différentes colonnes de chaque

page. A son avis, la colonne: Branche et devoir, pourrait être supprimée, on s'en servira pour désigner les devoirs donnés à domicile.

Les différentes observations qu'il y aurait lieu de faire seront consignées au bas de chaque page.

Le programme établi par semestre, se trouvera au commencement du Journal.

VI. Ordre du jour pour le semestre d'été

Chaque maître reçoit une feuille sur laquelle il dressera son ordre du jour pour le semestre d'été, et le fera parvenir à M. le Président dans la ĥuitaine. Cer ordre du jour me servira, nous dit M. l'Inspecteur, à m'assurer si les leçons indiquées par le Journal sont bien conformes à celles qui sont prévues dans l'ordre du jour.

V. Uniformisation du programme officiel pour l'année scolaire 1996-1897

Ce programme offrira certainement plus d'un avantage. a) Simplification de la tâche de M. l'Inspecteur dans ses examens; b) Le plus grand avantage sera sans contredit pour l'élève qui change de domicile; il était souvent complètement désorienté dans ses études et perdait son temps le reste de l'année scolaire. Cet inconvénient ne se reproduira donc plus.

Le cadre de ma correspondance ne me permet pas de vous donner le tableau de ce programme; vous en avez d'ailleurs peut-être déjà connaissance.

VI. Emploi du livre unique

M. le Président regrette vivement que M. Horner, l'auteur de la méthode, n'ait pas pu se rendre à son invitation. Il aurait su, mieux que lui, retracer les règles à suivre dans l'emploi de sa méthode. M. le Président s'acquitte de son mieux de cette tâche; puis s'adressant aux maîtres récalcitrants, il les conjure de se mettre sérieusement à l'œuvre; il reconnaît que cette méthode demande beaucoup de travail de la part du maître, mais elle a une supériorité incontestable sur ses devancières, M. le Président peut le prouver, pièces en mains.

Gymastique: a) Les cours d'ensemble organisés l'année dernière ont produit d'excellents résultats. il faut les recommencer le plus tôt possible; b) Les cannes en fer ne sont obligatoires que pour les élèves de 12 à 16 ans; c) Les examens, par cercle de Justice de paix, sont fixés sur la première quinzaine de juin.

Leçon d'écriture: M. Currat, à Morlon, veut bien se charger de donner la leçon, voici l'ordre suivi: a) Tenue du crayon et de la règle; b) Réglure appropriée à l'écriture des débutants; c) Position de l'ardoise (parallèle au banc) placée sur la droite du corps; di Position du corps un peu oblique au banc; e) Modèle écrit au tableau noir (Phrase sur l'objet de la leçon de lecture); f) Explication relative aux lettres pas encore étudiées dans les leçons précédentes; g) Exécution du modèle par les élèves. Excellente leçon qui produira certainement ses fruits.

Société de chant: Notre Société n'aura pas de répétitions dans le courant du semestre d'été, vu les nombreux frais qu'elle a eus l'année dernière. M. Morand, son caissier actuel, demandant sa démission, est remplacé dans ses fonctions par M. Ecoffey, instituteur à Broc.

Divers: M. le Président met à l'étude le sujet suivant: De l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe aux trois degrés par le livre unique. Les travaux lui seront envoyés pour le 31 janvier 1897. Le rapport de M. Débieux, à Grandvillard, sur la question proposée par le Comité cantonal sera discuté à la conférence d'automne.

M. le Président nous prie de continuer à intéresser nos élèves à l'œuvre si humanitaire de l'Orphelinat Marini, puis il déclare la

séance close.

C'est une heure de l'après-midi, nous nous rendons à l'Hôtel-de-Ville où nous attend un modeste banquet, des mieux servi par M. Baudère, tenancier. C'est la partie récréative, certes, bien méritée après une laborieuse séance de quatre heures. M. Demierre est désigné comme major de table, et je vous promets qu'il fait marcher les choses; aussi, les chants d'ensemble, les solos, les productions comiques alternant avec des pièces d'un ton plus grave et plus sérieux se sont succédés sans interruption du commencement à la fin de cette agape fraternelle.

Le moment de la séparation est, hélas! trop tôt arrivé; chacun reprend le chemin du foyer, content de sa journée et animé d'un nouveau courage pour reprendre le premier sillon de la nouvelle

année scolaire.

Vuadens, 20 mai 1896.

PLANCHEREL, E., instituteur.

M. L'INSPECTEUR VILLARD

Le Bullelin arrive trop tard pour parler, avec quelque à propos, de M. Villard, inspecteur scolaire, puisque tous nos lecteurs connaissent déjà sa mort si regrettable. Cependant, nous ne saurions laisser fermer cette tombe sans donner un suprême adieu à celui qui vient de s'y coucher dans la force de l'âge, dans l'épanouissement de ses talents et de sa longue expérience et au milieu des pleurs de sa famille et de tous ses subordonnés.

M. Hippolyte Villard était né en 1843. Il fréquenta l'Ecole cantonale de Fribourg, puis il dirigea, pendant deux années, l'école de Progens et de La Rougève. Bientôt après il fut appelé au chef-lieu pour y remplir les fonctions d'instituteur à l'école supérieure des garçons, puis celles de professeur à l'Ecole secondaire. En 1882, il fut nommé inspecteur du district de la Veveyse, fonctions qu'il a remplies jusqu'à sa mort avec le plus grand succès.

Il a revêtu la charge délicate de juge de paix pendant un certain temps, puis, depuis 12 ans, il était syndic de l'impor

tan e commune de Châtel-Saint Denis.

C'était un homme très intelligent et parfaitement pondéré. A u'n savoir solide et à la connaissance des hommes et des méthodes, il joignait un esprit pratique et un tact qui assuraient le succès dans toutes ses fonctions et dans toutes ses entreprises.

Homme de foi profonde et d'œuvres, il est mort comme il a vécu en donnant l'exemple de toutes les vertus chrétiennes.

Le Bulletin perd de son côté en M. Villard, un ami et un appui dévoué. R. H.